

*Protection de l'environnement—Loi*

**M. Lewis:** Monsieur le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

**M. le Président:** Les autres questions sont-elles reportées?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

**MOTION D'AJOURNEMENT AUX TERMES DE  
L'ARTICLE 29 DU RÈGLEMENT**

LA SÉCURITÉ NATIONALE

**L'hon. Bob Kaplan (York-Centre):** Monsieur le Président, conformément à l'article 29 du Règlement, je demande la permission de proposer l'ajournement de la Chambre en vue de la discussion d'une affaire déterminée et importante dont l'étude s'impose d'urgence, soit la crise de confiance du public en la capacité du gouvernement d'assurer la sécurité nationale et de maintenir un service de sécurité et de renseignement satisfaisant. Cette crise se produit à un moment particulièrement critique, c'est-à-dire juste avant la rencontre des chefs de gouvernement du Commonwealth.

En pensant à une phase antérieure de votre carrière, monsieur le Président, dans laquelle vous avez participé avec moi et avec d'autres députés à la création du Service canadien du renseignement de sécurité, je suis certain que vous êtes aussi sensible que moi à l'importance que revêt pour cet organisme le fait de partir du bon pied et de recevoir un appui suffisant du gouvernement ainsi qu'à la nature critique de son travail.

**M. le Président:** Le député de York-Centre (M. Kaplan) a signalé à la présidence qu'il avait demandé un débat d'urgence en vertu de l'article 29 du Règlement. Comme il l'a expliqué, et comme on peut le lire dans la lettre qu'il a fait parvenir tout à fait comme il se doit à la présidence au début de la journée, la motion propose d'ajourner les travaux de la Chambre dans le but de discuter d'une question précise et importante nécessitant d'urgence l'attention des députés, à savoir le sérieux manque de confiance de la population dans la capacité du gouvernement de veiller à la sécurité nationale et de maintenir un service de sécurité et de renseignement satisfaisant et, selon le député, ce problème survient à un moment particulièrement délicat, soit immédiatement avant la réunion des chefs d'État du Commonwealth.

Le député de York-Centre a fait allusion, probablement tout à fait à tort, à des débats sur le service de sécurité, auxquels la présidence avait pris part. Or il va de soi que, pour trancher cette question, je dois faire abstraction totale de ces débats et de la position que j'y ai affichée.

Je signale au député de York-Centre que je considère que sa demande est sérieuse. Toutefois, pour aujourd'hui du moins, la présidence estime qu'il n'est pas tout à fait opportun de nous engager dans un débat d'urgence. Comme à l'accoutumée lorsqu'il s'agit de questions importantes, je suis tout disposé à réentendre le député ou d'autres si besoin est.

Je remercie le député de nous avoir signalé cette question qui est grave. La présidence en est convaincue, mais, je le répète, pour le moment la demande d'un débat d'urgence est tout de même refusée.

**ORDRES INSCRITS AU NOM DU  
GOUVERNEMENT**

[Traduction]

**LA LOI CANADIENNE SUR LA PROTECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT**

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mercredi 16 septembre, de la motion de M. McMillan: Que le projet de loi C-74, concernant la protection de l'environnement, de la vie humaine et de la santé, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé à un comité législatif.

**Mme Lynn McDonald (Broadview—Greenwood):** Monsieur le Président, puisque c'est la première occasion que j'ai de prendre la parole en tant que critique récemment nommé dans le domaine de l'environnement au caucus néo-démocrate, je voudrais commencer par présenter certaines vues générales sur la manière dont je vais aborder les questions de l'environnement.

Je déclare très franchement que je suis une écologiste convaincue. Je me sens très concernée par la question de l'environnement. Non seulement j'aime faire de longues promenades à pied, du canot et du ski de fond, je suis un ancien membre du bureau de l'Enquête énergétique et je me suis donc par conséquent intéressée aux questions de l'environnement avant d'avoir un siège au Parlement. J'ai également de solides principes religieux à l'égard de l'environnement. D'après moi, les êtres humains ne doivent pas considérer que le monde leur appartient mais qu'ils l'occupent, y vivent et y travaillent, ce qui leur donne certains droits mais aussi des obligations envers les générations futures. Nous sommes les gardiens de la Terre et non pas ses propriétaires libres d'en faire ce qu'ils veulent.

A mon avis, ni ce gouvernement ni d'autres n'ont prêté suffisamment d'attention aux obligations que nous avons à l'égard des générations futures. Selon moi, nous ne devrions pas considérer les ressources comme de simples denrées commerciales à vendre. Je suis indignée lorsque les députés conservateurs prennent la parole pour se glorifier de la déréglementation du gaz vendu aux États-Unis sous prétexte que cela va faire augmenter les ventes, étant donné que nous avons des excédents. Je ne pense pas que nous puissions avoir des excédents d'une ressource non renouvelable.

A mon avis, il faut changer notre vocabulaire. On ne devrait pas dire qu'on produit des ressources non renouvelables. Nous les extrayons, nous pouvons les vendre ou les utiliser, mais nous avons également à leur égard des responsabilités pour lesquelles nous serons un jour appelés à rendre des comptes.

J'ai des idées très conservatrices en ce qui concerne l'environnement. Je crois que les ressources doivent être ménagées. Je ne pense pas que les considérations économiques doivent être laissées de côté, mais qu'il faut tenir compte des considérations économiques à long terme. Nous ne devons pas seulement penser au commerce et aux ventes d'aujourd'hui mais aux moyens d'existence des générations futures d'agriculteurs, de pêcheurs, de toutes les personnes qui vivent de la terre et qui travaillent dans l'industrie du tourisme. Toutes sortes de personnes seront concernées par l'économie de l'avenir. Par conséquent, c'est faire un bon investissement que de prendre soin de notre environnement non seulement dans le contexte